

MAIRIE DE CROISY SUR EURE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Le 7 octobre 2024

L'an 2024, le lundi 7 octobre 2024 à 18h30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Jean Michel de MONICAULT maire,

Présents :

Jean Michel de MONICAULT, Christine BAUDRY, Marcel BOUCHER, Cyril GARREAU, Pierre de MONICAULT, Nicolas PEAN, Jacky SABOURIN,

Pouvoirs : Jean François CARRIERE à Nicolas PEAN ; Alexandre GUENEAU à Pierre de MONICAULT ; Freddy BIZARD à Jean Michel de MONICAULT

Absente : Geraldine CHAPELAIN (cause pouvoir non valide à Jean François Carrière celui-ci absent)

Secrétaire : Christine BAUDRY.

En exercice : 11
Présents : 7
Pouvoirs : 3
Absent : 1
Votants : 10

ORDRE DU JOUR :

Nomination d'un ou d'une secrétaire :

- 1) **Approbation du compte rendu du lundi 02 septembre 2024**
- 2) **Gestion du personnel :** adhésion et participation financière pour la prévoyance du maintien de salaire.
- 3) **Affaire scolaire :** RAS
- 4) **Finances :** approvisionnement du carburant, affichage numérique des informations sur panneaux extérieurs.
- 5) **Environnement, Travaux**
- 6) **Urbanisme :**
 - a. **DPU ;**
 - b. **Activité service urbanisme 3^{ème} trimestre 2024 ;**
 - c. **Avancement du projet d'agrandissement de la fromagerie BOURSIN ;**
 - d. **Avancement du dossier de modification du PLU**
 - e. **Avancement du dossier de déclaration des ZAN (Zone d'Artificialisation Nette)**
- 7) **Redevance d'occupation du domaine public 2024 : RAS**
- 8) **Administratif : informations diverses**
- 9) **Compte rendu des assemblées : SNA, Syndicat de rivière d'Eure (SIRE2), Syndicat de voirie.**
- 10) **Informations diverses.**
- 11) **Prochaines réunions :**
Prochain Conseil municipal : lundi 4 novembre 2024 à 18h30

Nomination d'une secrétaire : Christine BAUDRY

Approbation de l'ordre du Jour : aucune remarque et demande de modification à rajouter.

- 1) **Approbation du compte rendu du lundi 02 septembre 2024 : à l'unanimité des conseillers présents**
- 2) **Gestion du personnel :**

PREVOYANCE MAINTIEN DE SALAIRE

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux que les décrets n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 et n° 2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement qui instaure la

possibilité pour les collectivités et établissements publics de participer financièrement aux contrats santé de leurs agents, et leur obligation de choisir soit la labellisation soit une convention de participation financière à compter du 01 janvier 2025.

Les modalités de mise en œuvre de cette participation doivent être fixées par l'organe délibérant, après avis du Comité Social Territorial.

Il expose que dans le cadre de la prévoyance maintien de salaire, la modalité dite de la labellisation offre à l'agent la liberté de choix de sa garantie, la liberté de choix du coût de l'assurance, la liberté de résiliation.

Il apparaît donc que la modalité de labellisation paraît la plus adaptée au besoin des agents de la collectivité de Croisy sur Eure.

Il indique par ailleurs que chaque agent, ayant déjà souscrit à une prévoyance appartenant à la liste labellisée, souhaitant y souscrire, pourra percevoir, sur présentation annuelle d'une attestation délivrée par son assurance attestant de la labellisation du contrat souscrit, une participation par la collectivité de Croisy sur Eure.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les Articles L452-42 et L 827-1 à L 827-12 du Code général de la fonction publique

Vu le Décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents ;

Vu l'ordonnance 2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique

Vu le Décret n° 2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement

Vu l'avis du Comité Social Territorial réuni le

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

- 1) De participer au financement des cotisations des agents de la collectivité pour le risque Prévoyance
- 2) de **retenir :**
pour le risque prévoyance : la labellisation
- 3) De fixer le montant de la participation financière pour tous les agents en position d'activité sur présentation annuelle d'une attestation délivrée par la mutuelle attestant de la labellisation du contrat. Modulation possible en fonction du traitement, ou du grade ou du temps de travail de l'agent. Voir modulation ci-dessous

COTISATION	PARTICIPATION COMMUNALE
Jusqu'à 14 €	7 €
de 15 € à 16 €	8 €
de 17 € à 18 €	9 €
de 19 € à 20 €	10 €
de 21 € à 22 €	11 €
de 23 € à 24 €	12 €
de 25 € à 26 €	13 €
de 27 € à 28 €	14 €
de 29 € à 30 €	15 €
de 31 € à 32 €	16 €
de 33 € à 34 €	17 €
de 35 € à 36 €	18 €
de 37 € à 38 €	19 €
de 39 € à 40 €	20 €
de 41 € à 42 €	21 €
de 43 € à 44 €	22 €
de 45 € à 46 €	23 €
de 47 € à 48 €	24 €
de 49 € à 50 €	25 €
de 51 € à 52 €	26 €
de 53 € à 54 €	27 €
de 55 € à 56 €	28 €
de 57 € à 58 €	29 €
de 59 € à 60 €	30 €

- 4) **Il est précisé que la participation de la collectivité ne peut en aucun cas être supérieure au coût réel de la cotisation.**
- 5) **De verser la participation financière aux agents titulaires et stagiaires** de la Commune de Croisy sur Eure, en **position d'activité** ou détachés, travaillant à temps complet, à temps partiel ou à temps non complet, ainsi qu'aux agents contractuels de droit public et de droit privé en activité, ou bénéficiant d'un congé assimilé à une période d'activité.

PREND L'ENGAGEMENT d'inscrire les crédits nécessaires aux budgets des exercices correspondants.

3) **Affaire scolaire :** Rien à Signaler. La rentrée scolaire s'est bien déroulée sans incident et problème.

4) **Finances :**

- a. **Problématique d'approvisionnement du carburant SP95 :** l'approvisionnement se faisait chez un fournisseur de la commune jusqu'à la fin août, date de vente de l'entreprise. Les solutions de remplacement pour l'achat de carburant posent le problème de trouver un établissement qui accepte de nous envoyer des factures, suite à livraison (environ 40 litres à chaque fois) afin de mandater les sommes par l'intermédiaire de la trésorerie
Les cartes de grandes surfaces sont excessivement chères avec nécessité d'un abonnement et un prix au litre de l'ordre de 2.40 € /litre. La solution trouvée est l'approvisionnement à la station route de Paris à Pacy sur Eure pour un prix au litre de 2.07 € à ce jour.

5) **Environnement : Travaux**

- a. **La création du circuit « EURE-BECHET »** suit son cours ; à priori : le nivellement du circuit, les poses des clôtures des deux côtés du Bechet, des barrières aux extrémités du circuit, et les deux abreuvoirs seront terminées pour le 12 octobre. Restera l'engazonnement, les plantations des néophytes et des arbres (environ 10 à15 espèces), la pose de la table de pique-nique, la poubelle et d'un éventuel banc, seront faits d'ici la fin de l'année.
- b. **Travaux d'élagage des parcelles communales par l'entreprise DURO :** seront faits en deux phases : la 1^{ère} concerne le chemin des vieilles pâtures et les berges de la mare du Haut Croisy ; la 2^{ème} concernera la côte du haut Croisy, la descente vers Boursin, la haie du cimetière et chemin des sablons. Un arrêté va être diffusé pour l'élagage des parcelles privées.
- c. **Approvisionnement de 5 arbres par la SNA ;** suite à la proposition du service « Appui aux communes » de la SNA, nous allons bénéficier, comme l'an dernier, de 5 arbres gratuits : 3 tilleuls et 2 cormiers. La plantation se fera préférentiellement devant la mairie (tilleuls) et sur le terrain de loisirs (terrain de foot) (cormiers). Seront aussi remplacés les arbres fruitiers qui ont dépéri durant l'année. (un qui est sous garantie et un autre (pommier) sectionné à la base par le vent).

6) Urbanisme :
a. DPU :

AVIS POUR DELIBERATION DROIT DE PREFERENCE PRESENTE le 7 octobre 2024										
Date réception	Notaire	Vendeur	Acheteur	Adresse propriété	Cadastre Zone	Surface propriété	Nature	Prix de vente	Décision d'aliénation	Projet communal
14 septembre 2024	Office notarial de Mesnils s/Iton	Congrégation des Moniales Passionnistes Croisy s/Eure	Association Diocésaine d'Evreux n°9779	19 & 21 route de Vaux 27120 Croisy s/Eure	AB 5 & ZA 7	10 075 m ²	zone U	750 000 €	vote du conseil pour ne pas aliéner cette vente: votants 10, 10 voix pour ne pas aliéner cette vente	aucun

Le conseil vote à l'unanimité par 11 voix pour ne pas exercer le droit de préemption de la commune et de ne pas aliéner la vente en objet.

b. Activité service Urbanisme du 3^{ème} trimestre 2024 :

CR activités urbanisme Période du 1 ^{er} juillet 2024 au 30 septembre 2024										
Dossier N°	concerne	Propriétaire vendeur/Acheteur	adresse	lieu	N° cadastral	surface terrain	zone PLU	zone PPRI	obs.	
Demande de RU	Congrégation des Moniales Passionnistes Croisy	Association Diocésaine d'Evreux	19 et 21, route de Vaux	Le village	AB 5 et ZA 7	10 075 m ²	U	jaune	<u>Envoi copies des actes d'urbanisme concernant cette propriété à JURISURBA</u>	
CU 24 A0005 05/08/2024									<u>Envoi au notaire</u>	
CU 24 A0006 06/08/2024	Vente terrains	Indiv. de Monicault A. et M.	4A et 4B route de Ménilles	Le village	AB 251, 252, 254, 255, 259, 260, 272 et 273	3 137 m ²	U	jaune	<u>Envoi au notaire</u>	
PC 23 A0001 29/07/2023	Nouvelle construction habitation + garages	Lamorre J.F.	3 chemin des vieilles pâtures	Le village	AB 118	3 493 m ²	U	jaune et bleue	<u>Accordé 26/09/2023, DOC reçu, attente DAECT</u>	
PC 23 A0002 07/08/2023	Nouvelle construction habitation + garage	Egasse C.	27bis rte de Ménilles	Le village	AB 288	544 m ²	U	bleue	<u>Accordé 06/11/2023, DOC reçu, attente DAECT</u>	
DP F0001 30/03/2021	Ouverture baie vitrée & pose d'une pergola	Vimard Marianne	7, rond-point du Messie	Le village	AB 111	532 m ²	U	blanche	<u>Attente DAECT</u>	
DP A0002 20/12/2022	Rénovation, façades et isolation	Vautrin Isabelle	2, chemin des alouettes	Cote de la cavée Marceau	ZD 218 ZD 198	1 099m ² 274 m ²	U	blanche	<u>Attente DAECT</u>	
DP A0001 28/03/2024	Pose 2 velux, 2 lucarnes, panneaux photovoltaïques et tuiles petit format	Gubri Chantal	2, chemin des alouettes	Cote de la cavée Marceau	ZD 218 ZD 198	1 099m ² 274 m ²	U	blanche	<u>Accord IDS 29/04, attente DAECT</u>	
DP A0003 04/04/2024	Division en 3 terrains à construire	Degroote / Baudet Isabelle	24 A, B et C, route de Vaux	Le village	ZA 34, 35, 36, 37 et 92	3 360m ²	U	jaune	<u>Accord IDS 31/05, attente DAECT</u>	
DP A0004 18/06/2024	Serre potagère	Taccoen Guillaume	3, route de Vaux	Le village	AB 91, 90, 172 et 175	2 774 m ²	U	blanc	<u>Accord IDS 08/08, attente DAECT</u>	
DP A0005 09/07/2024	Coupe de bois et élagage	Delarue Reynal	Haut Croisy, route de Vaux	Le Bois Perrault	ZD 62	7 960 m ²	N boisé	blanc	<u>Envoi de pièces manquantes 25/07/24, REFUSE</u>	
DP A0006 25/07/2024	Construction garage motos	Poulet Philippe	13, route de Ménilles	Le village	AB 29, 30 et 34	3 062 m ²	U	bleue	<u>Attente pièces manquantes</u>	
DP A0007 28/08/2024	Coupe de bois et élagage	Delarue Reynal	Haut Croisy, route de Vaux	Le Bois Perrault	ZD 62	7 960 m ²	N boisé	blanc	<u>Accord IDS 18/09, attente DAECT</u>	

c. Avancement du projet d'agrandissement de la fromagerie BOURSIN : une réunion d'information s'est déroulée le 19 septembre pour faire l'avancement des projets ; le point est le suivant :

- Retard d'environ un mois et demi sur le planning qui repousse la réunion avec la date de la commission de suivi aux alentours du 15 novembre.
- Etude environnementale 4 saisons en cours par AUDDICE environnement : étude de la 1^{ère} saison terminée. Elle sera présentée lors de la réunion de la commission de suivi.
- Bâtiment de stockage et de conditionnement sur palettes (SCAP) : un changement du cabinet d'architectes a été fait pour rédiger le dossier d'études préliminaires (présentation fin octobre) les points acquis sont : prévision d'une hauteur de 17 m, étude d'intégration paysagère, déplacement du bâtiment hors de la partie de la zone humide environnementale.
- Maison du Boursin : les plans de présentation sont terminés. Le passage de la passerelle entre le bâtiment d'accueil et l'usine actuelle reste encore à confirmer.
- Bâtiment « atelier de maintenance » (accolé à l'extrémité de l'usine actuelle) : la direction de la fromagerie vise le dépôt du Permis de Construire début 2025. Un cabinet spécifique d'architectes est désigné pour réaliser ce dossier. La position surélevée du bâtiment se trouve au-dessus des zones verte et jaune du PPRI donc non constructibles. Compte tenu de la hauteur de surélévation et la réalisation du bâtiment sur pilotis, une dérogation est acceptée par la DDTM.

d. Avancement du dossier de modification du PLU : attente de la présentation des dossiers de définition préalable des constructions pour entamer les modifications du PLU. Compte tenu du changement de cabinet d'architecte, il est demandé à la direction de la fromagerie Boursin de reprendre l'analyse des exigences du PLU actuel pour intégrer les modifications nécessaires du PLU pour permettre de valider le permis de construire du bâtiment de stockage (SCAP)

e. Avancement du dossier de déclaration des ZAN (Zone d'Artificialisation Nette) : une réunion est prévue le 15 octobre après midi à Tourny. Une autre réunion concernant l'élaboration du SCOT est prévue le 15 octobre matin à Ménilles.

7) Redevance d'occupation du domaine public 2024. RAS

8) Administratif :

- a. Mutation du Préfet Simon Babre comme conseiller auprès du 1er Ministre. Pour l'instant l'intérim du Préfet est assurée par le sous-préfet d'EVREUX.**
- b. Compte Financier Unique :** Suite à la demande de la direction générale de la fiscalité, il nous est proposé l'adoption du CFU (Compte Financier Unique) au 1^{er} Janvier 2025. Cette adoption permettra de ne gérer qu'un compte, évitant de gérer le compte de gestion de la perception et notre compte administratif de la commune.
- c. Mise à jour de l'actif de la commune :** Gros travail en cours par Nathalie et Jacky pour mettre à jour l'ensemble de l'actif de la commune (certaines écritures datant d'avant les années 2000). L'inventaire des matériels de l'atelier doit être repris dès que Cédric sera rentré afin de valider l'inventaire inscrit dans le logiciel comptable. Les matériels qui ont été mis au rebut ou ceux volés doivent être sortis.

9) Compte rendu des assemblées : SNA, SIEGE, SIRE2

- a. SNA, Parlement des maires du 19 septembre 2024 : l'ordre du jour était le suivant :**
 - Grand rassemblement des gens du voyage (septembre 2024 ; 1000 caravanes)
 - Bilan des centres de loisirs en période de congés.

- Nouvelle DSP SNGo, Zoom sur le transport à la demande et point rentrée scolaire. Un petit fascicule est disponible en mairie pour prendre ce service.
- Conseil Intercommunal de Sécurité et de la Délinquance. L'installation de caméra de surveillance est fortement conseillée. Des subventions peuvent atteindre 60 %
- Questions diverses :
 - Mission appui aux communes
 - Des arbres pour nos communes
 - Rentrée culturelle

b. **SIEGE : compte rendu des réunions et discussions faites avec le SIEGE par Cyril GARREAU.** Le conseil demande à Cyril Garreau de faire la demande au SIEGE des modalités de pose d'une borne de recharge de voitures électriques sur la place de la mairie.

c. **SNA, réunion des délégués communautaires du 26 septembre 2024 : l'ordre du jour était le suivant :**

Développement économique

- 1 Holophane : Convention avec l'Etablissement Public Foncier Normand
- 2 Résolution Entente Axe Seine : Participation au salon de l'immobilier d'entreprise en 2024

Aménagement

- 3 ZAC Fieschi : approbation du compte-rendu annuel d'activités à la collectivité (CRAC) 2023

Ressources humaines & organisations
--

- 4 Tableau des effectifs
- 5 Création d'emplois dans le cadre du dispositif "Contrat d'Engagement Éducatif"
- 6 Création d'emplois permanents
- 7 Travail de nuit, dimanche et jours fériés : instauration de l'indemnité horaire

Finances & prospectives

- 8 Budget Principal SNA : Décision modificative n° 2
- 9 Budget annexe Assainissement : Décision modificative n° 2
- 10 Budget annexe SPANC : Décision modificative n°2
- 11 Budget annexe Eau en Régie : Décision modificative n° 2
- 12 Budget annexe Transport urbain : Décision modificative n° 2

Petite Enfance

- 13 Relai petite enfance de La Compagnie des Ours : Adoption du plan de financement pour la restructuration de l'établissement

Culture

- 14 Prix Escapades 2025 : Adoption du plan de financement

Sport

- 15 Stade de Vernonnet : Adoption du plan de financement pour la construction d'un pas de tir à l'arc couvert
- 16 Stade de Vernonnet : Adoption du plan de financement pour le remplacement du revêtement synthétique des terrains de tennis extérieurs
- 17 Délégation de service public pour l'exploitation et la gestion de l'Espace Nautique de la Grande Garenne et de la piscine Robert Taron : avenant 7
- 18 Exploitation et gestion de l'Espace Nautique de la Grande Garenne et de la piscine Robert Taron : choix du mode de gestion

Environnement

- 19 SETOM : modification des statuts et validation du nouveau périmètre
- 20 Prévention et collecte des déchets : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service 2023

Grand cycle de l'Eau

- 21 Assainissement : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service 2023
- 23 Eau potable : Rapport sur le Prix de la Qualité du Service 2023
- 24 Eau potable : Rapport annuel du délégataire 2023

Administration générale

d. **SIRE** 25 Rapport d'activités et du développement durable 2023 de Seine Normandie Agglomération **l.** /08 et

18/09/2024 je vous apporte des éléments nouveaux suite à la réunion des Présidents. Le PDF qui a servi de base de discussion pour la réunion du 25/09/2024 des Présidents des 4 EPCI concernés est disponible en mairie.

Ce qui ressort de cette réunion (synthèse du président du SIRE 2 M Alain Duval) : La fusion se fera au 1er janvier 2025 ;

Nous aurons à fonctionner en syndicat fusionné jusqu'aux élections municipales de 2026 avec 75 délégués. Il a été acté que les comités syndicaux pourront se faire en visio-conférence pour celles et ceux qui ne pourront pas se déplacer à Dreux ;

D'ici la fin de l'année 2025 les 4 EPCI vont s'engager par écrit pour que la rédaction des nouveaux statuts, applicables en 2026, prennent en compte les attentes de SNA sur les investissements et la maîtrise des budgets.

Nous attendons donc la confirmation des arrêtés préfectoraux d'ici la fin de l'année 2025 après avis des commissions départementales (27 et 28 novembre) de coopération intercommunale (CDCI) qui est en cours. »

- e. **Syndicat de voirie, campagne des travaux neufs 2025** : appel à lister des travaux neufs et des travaux d'entretien à réaliser sur la commune : (réfection chaussée, signalisation horizontale et verticale, sel de déneigement)

10) Informations diverses.

- **Nomination et départ de notre préfet Simon BABRE comme conseiller auprès du 1^{er} Ministre. Pour l'instant l'intérim du Préfet est assurée par le sous-préfet d'EVREUX.**
- **Réunion à Gagny sur invitation du sous-préfet le 8 octobre à 16h00**
- **Le samedi 12 octobre** : visite « porte ouverte » de la fromagerie Boursin. (Inscription terminée)
- **Mardi 15 octobre à 9h30 à Ménilles** : atelier territorial concernant le futur SCOT de la SNA
- **Mardi 15 octobre à 16h00 à Tourny** : atelier territorial concernant la mise en place des ZAN
- **Jeudi 17 octobre à 17h00** : réunion cantonale du SIEGE 12, La Mare à Jouy à DOUAINS ; participation de Cyril Garreau -
- **Le samedi 7 décembre 2024** : déjeuner des anciens au moulin du Béchet. (38.5€ TTC pour les personnes accompagnatrices). Les inscriptions seront faites courant novembre. Un colis pourra être aussi préféré à la participation au repas pour les anciens qui préfèrent.

11) Prochaines réunions :

Prochain Conseil municipal : lundi 4 novembre 2024 à 18h30.

La secrétaire de séance :

le maire

Approbation par mail le 8 octobre 2024 à 21h21

Christine BAUDRY



Jean Michel de MONICAULT